

**LESOIR**

**« Des navettes de minibus SVP ! »**



A La Hulpe, depuis 1999, le nombre de voyageurs qui empruntent le minibus a doublé. Et les chiffres 2005 devraient encore être meilleurs. Photo René Breny

Matthis a rappelé que l'expérience lancée en 1999 dans sa commune a vu le nombre d'usagers de la navette doubler. Ce nombre est passé de 14.299 usagers en 1999 à 27.000 en 2004. Et l'évolution est encore plus favorable pour l'année 2005 puisque, des 108 voyageurs par jour qui l'empruntaient en 2004, on en est aujourd'hui à une moyenne de 150 voyageurs.

Michel Barette a ensuite expliqué aux Waterlooïtois la méthodologie à appliquer lorsqu'on veut créer une navette de minibus. Il faut d'abord bien définir les besoins et les destinations. Examiner la faisabilité (coût/bénéfice). Puis vient la décision du TEC avec la mise en exploitation d'une expérience pilote.

Mais attention, dit Philippe Matthis, il faut éviter certains écueils. Et d'abord de vouloir faire des boucles trop longues. Chaque parcours doit être limité à 15 minutes maximum. Il faut donc abandonner l'idée de vouloir desservir tous les quartiers de Waterloo. À La Hulpe, par exemple, nous avons dû sacrifier Gaillemarde qui était un hameau trop périphérique. Il faut aussi que la commune soit partie prenante. Elle doit impérativement inscrire environ 25.000 euros à son budget. Sans l'accord de la commune, le partenariat avec le TEC et la Région wallonne ne fonctionnera pas. Il faut aussi insister sur le fait que ce genre de navette permet d'éviter d'avoir des « mers » de parkings autour des gares, ce qui diminue d'autant la pression automobile à ces endroits.

Une chose est sûre, la SRWT (Société régionale wallonne des transports) croit en l'avenir de ce genre de projet. La preuve, elle vient de commander 5 minibus d'une capacité de 30 places chacun. Reste à savoir où ils seront affectés.

Notre espoir, conclut Didier Heymans, porte-parole de Waterloo Mobilité, c'est que ce chaînon manquant de la mobilité puisse être étudié et mis en oeuvre lorsque le futur plan communal de mobilité sera mis en application.